

MA MÈRE EST-ELLE ALCOOLIQUE ?

Par Profil supprimé Postée le 10/12/2017 21:25

Bonjour,

J'ai 17 ans, et je m'inquiète beaucoup pour ma mère.

Tout d'abord je précise que je n'ai aucun problème et envers les gens qui boivent souvent de l'alcool ou qui fument souvent du cannabis, ça ne me pose aucun problème, je suis ouverte sur ces choses.

Mais venons aux faits.

Depuis que ma mère à rencontré son copain il y a 4 ans, elle boit beaucoup. Tous les soirs c'est une caïpi (grand verre), ensuite plusieurs verres de vin, et pour finir un joint. Depuis un an je commence à me questionner. Par exemple quand je vais dormir vers 22h après la caïpi et le vin, ma mère a du mal à me parler, à articuler. Quand elle se lève elle ne tiens même pas debout. Quand je rentre après les babysitting (donc après le joint) c'est pire elle parle mais on ne comprends rien, elle peut même pas marcher avec un verre d'eau sans en mettre partout. L'autre jour où j'ai vraiment commencé à m'inquiéter c'était lundi soir il était à peine 20h30, elle s'est levée elle ne tenait même plus debout, elle est dans un état c'est pathétique. Je m'inquiète pour sa santé. J'en ai parlé avec mon père qui m'a dit qu'il y a quelques années quand ils étaient encore ensemble que c'était pareil tout les soirs.

Mon frère est allé vivre chez mon père il y a 2 ans (il a 21 ans maintenant) suite à une dispute où il lui a dit qu'elle buvait trop.

Depuis 4 ans je n'invite plus d'amis quand ma mère et son copain sont là, je suis toujours gênée quand l'épisode commence. Quand il y a des invités c'est pareil son comportement me donne envie de me cacher.

Vous pensez que je dois lui en parler ?

Merci d'avoir lu jusqu'ici, j'attends vos réponses.

Mise en ligne le 11/12/2017

Bonjour,

Comme vous semblez l'avoir repéré et votre père l'a confirmé, votre mère boit depuis longtemps et de manière excessive. Les alcoolisations de votre mère ne sont probablement pas le fruit du hasard, elles masquent vraisemblablement des souffrances, des blessures qu'il est peut être difficile pour elle d'évoquer et même d'admettre.

Nous entendons votre désir de l'aider votre mère mais pour l'instant, tel que vous décrivez les choses, elle ne semble pas avoir pris conscience de sa dépendance. Dans ce genre de situation, seul le dialogue sans jugement peut, petit à petit, faire avancer les choses.

Pour l'aider à prendre conscience qu'elle devrait se soigner il y a peut-être lieu de se décaler du sujet de l'alcool. Nous vous conseillons d'aborder le sujet sous l'angle, plus général, de sa santé, de lui parler de vos inquiétudes. Il est important également de varier les moments et les lieux de discussion (dans la mesure du possible, sortie, restaurant, ballades, etc...) qui doivent également permettre de changer d'"atmosphère". Elle ne doit pas être sous l'effet de l'alcool.

L'accompagner à entreprendre un suivi dans un centre de soins spécialisé, auprès d'une équipe (médecin, psychologue, travailleurs sociaux..) qui pourra prendre en charge sa problématique reste la seule chose que vous pouvez lui conseiller.

Mais la guérison de votre mère ne dépend pas de vous. Seule votre mère peut décider de sa vie. Sans sa participation active et volontaire rien ne peut se faire.

Soutenir et aider une personne dépendante est une tâche lourde à porter seule. Savoir adopter une juste distance avec votre mère est donc nécessaire pour vous.

Vous êtes jeune et il est important que vous trouviez du soutien, dans votre famille ou auprès de proches (amis...).

Vous pouvez également trouver cette aide et ce soutien auprès de professionnels. Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) reçoivent la personne qui consomme, mais aussi les proches, pour des conseils et du soutien, et cela gratuitement. Vous trouverez des adresses d'un centre près de chez vous sur notre site Alcool Info Service à la rubrique " Adresses utiles" et nous vous invitons à les contacter afin de ne pas rester seule avec cette situation difficile à gérer pour une jeune fille.

Nous vous encourageons à consulter la rubrique " Comment aider un proche ? " sur notre site ainsi que " Maman boit ". Vous trouverez les différents liens en bas de page.

Suggérez (si cela vous parait possible, et quand elle semble réceptive), à votre mère de nous appeler au 0980 930 930 (Ligne d'Ecoute Alcool Info, appel non surtaxé, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin). Vous-même le pouvez également si vous le désirez. Nous sommes aussi joignables par chat via notre site.

Bien à vous.

Autres liens :

- Comment aider un proche ?
- Man boit, papa boit
- Adresses utiles

